

RÉUNION PUBLIQUE

Le mercredi 26 juin à la salle des fêtes
de Berry-Bouy à 18h

OBJECTIF



En 2024, du changement dans la gestion de nos déchets ménagers

Ne plus gaspiller les matières premières est indispensable pour la protection de l'environnement. Valoriser tout ce qui peut l'être est un enjeu majeur.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages se trient et tous les papiers se recyclent à condition d'être mis dans le bac jaune.

Les déchets alimentaires sont composés de 80% d'eau. Collectés dans le bac vert, ils sont brûlés à près de 100 km de Bourges : un gâchis d'énergie et de matière. Pour éviter ce gâchis, une des alternatives est le compostage domestique qui permet de valoriser les déchets alimentaires de façon locale et vertueuse.

Dans les prochaines semaines, Bourges Plus va proposer à tous les habitants de Berry-Bouy de suivre une formation sur le compostage d'une heure environ qui vous permettra de bénéficier d'un composteur gratuit.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en suivant les explications données au verso.

A partir du 1^{er} janvier 2025, les bacs verts et jaunes seront collectés toutes les 2 semaines. En préparation de ce changement, il vous sera proposé en cours d'année d'être doté d'un bac jaune plus grand.

Une présentation plus détaillée de toutes ces évolutions sera faite lors de la réunion publique.



Sessions de sensibilisation au compostage



• À la salle des fêtes de Berry-Bouy

La remise d'un composteur de 300L à monter soi-même se fera après un temps obligatoire d'information et d'échange sur le compostage d'environ 1h. Le composteur sera à récupérer directement auprès des ateliers municipaux le 10 juillet (9h-12h et 13h30-17h)

Prévoir un véhicule (poids du colis = 30kg).



**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
VIA LE QR CODE CI-CONTRE**

ou auprès de votre mairie
au 02 48 26 82 23 ou auprès de Bourges Plus :
service.environnement@agglo-bourgesplus.fr

